



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 septembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 septembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur François DESEILLE
Madame Christine MARTIN
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-
ISTIQUAM
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH
Madame Kildine BATAILLE
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Christophe AVENA
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Joël MEKHANTAR
Monsieur Denis HAMEAU

Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Paul DURAND
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Monsieur Vincent TESTORI
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Jean-François
COURGEY
Monsieur Bassir AMIRI
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Madame Nora EL MESDADI
Monsieur David HAEGY
Madame Danielle JUBAN
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Ludmila MONTEIRO

Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Madame Caroline
JACQUEMARD
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Laurent
BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE
VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Philippe THIRION
Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe
AVENA
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD
Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie
KOENDERS

OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE**Territoire Grand Sud – Lot n°1 - ZAC " Ecoquartier de l'Arsenal " - Acquisition de voies et d'espaces publics sur la SPLAAD**

Il est rappelé que par délibération du 29 juin 2009, le Conseil municipal a décidé de confier à la Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise " (SPLAAD) l'opération « Territoire Grand Sud » par voie de convention de prestations intégrées portant concession d'aménagement, dont le secteur de reconversion des friches militaires de l'Arsenal et des anciennes minoteries dijonnaises constitue le lot n°1.

Par délibérations des 27 juin 2011 et 12 novembre 2012, il a ensuite été décidé la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et l'approbation du programme de réalisation des équipements publics.

La SPLAAD ayant achevé la réalisation de la première partie des voies et espaces publics du secteur " Canal ", il est proposé de procéder à l'acquisition des allées des Bateliers, des Bateaux-Lavoires, du Petit Léon et d'une section du quai Charcot.

Les parcelles concernées par cette acquisition sont cadastrées section DI nos 121, 123, 132, 148, 164, 172, 187, 188, 189 ainsi que le volume 2 (porche sous un immeuble pont) de la propriété cadastrée section DI n° 183 et représentent une superficie totale de 5 029 m², telles que figurant sur le plan ci-annexé.

Cette acquisition interviendra moyennant le montant de 500 000 € HT, n'appelant pas d'observations du Domaine et conformément la délibération du Conseil municipal du 23 juin 2025 approuvant le compte rendu annuel à la collectivité de la ZAC " Ecoquartier Arsenal ".

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'acquérir** sur la Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise " des voies et des espaces publics du secteur " Canal " situés dans la ZAC " Ecoquartier de l'Arsenal ", à savoir les allées des Bateliers, des Bateaux-Lavoires, du Petit Léon et une section du quai Charcot, cadastrés section DI nos 121, 123, 132, 148, 164, 172, 187, 188, 189 ainsi que le volume 2 (porche sous un immeuble pont) de la propriété cadastrée section DI n° 183, représentant une superficie totale de 5 029 m² ;
- **de dire** qu'il sera procédé à l'acquisition de ces emprises au prix de 500 000 € HT ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra par acte administratif ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 54	ABSTENTION : 3
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 2
	DONT 5 PROCURATION(S)	